



SIRET : 401 999 024 00029

Code APE : 9312Z

## PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Du 15/01/2022

### Ordre du jour :

#### Accueil des participants et émargements

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 09 juin 2021
2. Bilan moral et perspectives
3. Bilan financier
4. Bilan sportif
5. Elections au conseil d'administration

Quorum : 60

Secrétaire de séance :

Martine SANCHEZ

Le président :

Julien PAIOTTI

---

Piscine de Piquecailloux Allée Lucien Videau

24100 BERGERAC

05 53 57 19 35

<https://www.cnbergerac.net>



## Procès-verbal de L'assemblée générale Ordinaire de l'association Cercle des Nageurs de Bergerac

Le 15 janvier 2022 à 17h.

Les membres de l'association Cercle des Nageurs de Bergerac se sont réunis en assemblée générale ordinaire, salle Jean Barthe à Bergerac, le samedi 15 janvier 2022 à 17 h, sur convocation préalablement adressée par courrier électronique le 29 décembre 2021, dans les formes et le délai conforme aux dispositions statutaires.

Les 71 personnes présentes ou représentées à cette assemblée ont signé la feuille de présence annexée à ce procès-verbal.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut donc valablement délibérer.

L'assemblée générale ordinaire est présidée par Julien PAIOTTI en qualité de président de l'association.

Martine SANCHEZ exerce les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président indique que les mesures sanitaires en vigueur sont respectées. Il a été vérifié que chaque participant possédait un passe-sanitaire.

Le président remercie les membres présents.

### 1 - Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée générale du 09 juin 2021

Le président indique que le procès-verbal a été publié sur le site internet du club et adressé aux membres de l'assemblée générale.

En l'absence de question, le procès-verbal du 09 juin 2021 est mis au vote.

Celui-ci est adopté :

Pour : 70

Abstention : 1

Contre : 0



## 2 - Bilan moral et perspectives

Le club dénombrait au terme de la saison 2020/2021 : 247 licenciés et pour la saison actuelle 2021-2022 : 237 licenciés.

### **Bilan actions du club**

Les objectifs premiers du club sont la formation fédérale des plus jeunes ainsi que l'accession du plus grand nombre à la pratique compétitive et l'accès au niveau régional, interrégional, voire national.

Le club offre aussi la possibilité de pratiquer la natation en fonction de ses possibilités et de ses attentes.

### **Points sur le développement du CNB : 2021/2024**

#### ***Recrutement d'un salarié***

Le club a recruté Anthony TINE en qualité de secrétaire dans le cadre d'un contrat Parcours Emploi Compétences (PEC).

Il a en charge :

La gestion administrative :

Inscriptions, traitement des mails, diffusion des informations aux entraîneurs et communication des diverses informations aux licenciés.

La gestion financière : saisie des dépenses et recettes.

Il est placé sous l'égide d'un tuteur et du bureau directeur.

Le contrat d'Anthony TINE est de 35h avec une participation financière de l'Etat à hauteur de 80% sur 30 h et le reste est à la charge du CNB.

Son contrat pourra être renouvelé pour une année supplémentaire avec obligation de suivre des formations (secrétariat et Basic compta).

A l'issue de ces deux années, le Club pourra, si les finances le permettent, poursuivre ses fonctions dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée (CDI) ou financera sa formation de BPJEPS AAN.

**Mutualisation avec l'association Sauvetage Aquatique et Secourisme en Bergeracois (SASB24) :**

Dans le cadre d'une convention de mise à disposition de personnel, Anthony TINE assure des fonctions au sein du SASB24, à mi-temps, soit 17h30 par semaine. Le SASB24 effectuera le remboursement de la mise à disposition au CERCLE DES NAGEURS DE BERGERAC sur présentation d'une facture mensuelle.

Dans le cadre de cette mutualisation des moyens, le SASB prête au club une ligne d'eau le samedi matin de 12h à 14h. Grâce à ce prêt, nous avons pu créer deux créneaux pour l'ENF 6/8 ans.

En contrepartie le club a cédé au SASB24 deux lignes d'eau le vendredi de 20h30 à 21h30.

**Recrutement d'Amandine FRITSCH et de Florent MARTINS**

Afin d'assurer le développement de nos activités, l'équipe des entraîneurs, Baptiste et Mélanie, a été renforcée par le recrutement de deux auto-entrepreneurs : Amandine FRITSCH et Florent MARTINS. Ceux-ci sont rémunérés sur facture par le CNB.

**Activités IME de Rosette**

Les activités n'ont pu, à ce jour, être mises en place en raison d'une panne de leur piscine. Celle-ci devrait résolué dans les prochaines semaines.

Le Président a rendez-vous avec les « Papillons Blancs » le 18 janvier 2022 à 17 h pour une commission sportive.

Dans le cadre du développement de ces activités, nous avons présenté une demande de subvention à notre partenaire, le Crédit Agricole, qui a validé l'octroi de la somme de 5000 euros. Cette somme permettra l'achat de onze aquabikes qui seront stockés à l'IME de Rosette.

**Partenaires**

Le Président informe l'assemblée du retrait de Los Pelicanos en qualité de partenaire, en raison de la fermeture de leur établissement.

Également, il est mis fin aux interventions de l'osthéo-pathe Frédéric Holeman en raison de difficultés d'organisation.

Une convention sera signée avec Décathlon pour formaliser le partenariat avec l'attribution d'une subvention de 4500 € annuels.

### **3 - Bilan financier présenté par la trésorière**

La trésorière mentionne le soutien des Collectivités, à savoir la Ville de Bergerac pour l'octroi d'une bourse emploi et le Département de la Dordogne pour une subvention de fonctionnement.

Aux fins de modernisation de la comptabilité et de sa conformité au plan général, Florence Gache, Anthony Tiné et Nathalie Barthe ont suivi une formation sur le logiciel Basi-compta maintenant utilisé pour la gestion financière.

Le compte de résultat au 31/08/2021 fait apparaître un bénéfice de 1864 € pour la saison 2020/2021.

### **4 - Bilan sportif présenté par Baptiste Gache**

31 nageurs ont participé au moins à une compétition dans la saison.

En raison de la pandémie, seule une compétition départementale et deux compétitions régionales ont été organisées

#### **\*ENF (ecole de natation française) :**

- 6 diplômes du sauv'nage et 1 diplôme pass'compétition ont été validés.

#### **\*Catégorie avenir et jeunes :**

18 compétiteurs dans cette catégorie.

Niveau départemental : une seule compétition départementale le 18 octobre 2020 ; 8 nageurs catégorie jeune qualifiés au championnat régional



Championnat régional été bassin de 50m à Limoges (juin 2021) : 8 nageurs du CNB ont participé : Juliette Chaumeil 3<sup>ème</sup> 50m brasse jeune 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année, Victor Bayard 6<sup>ème</sup> sur 50m nage libre, Louna Paiotti 6<sup>ème</sup> sur 200m dos et Valentine Rouault 6<sup>ème</sup> sur 100m brasse.

**\*Catégorie juniors et séniors :**

Niveau départemental : une seule compétition départementale le 18 octobre 2020 : 5 nageurs catégorie juniors qualifiés au championnat régional

Championnat régional été bassin de 50m à Poitiers (juin 2021) : 4 nageurs présents : Lisa Lacoste 3<sup>ème</sup> juniors 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année, 1<sup>ère</sup> finale C 50 et 200m brasse, Ainhwa Chaumain 6<sup>ème</sup> 200m papillon, 7<sup>ème</sup> finale B 100m papillon, Léa Lescure 5<sup>ème</sup> finale B 200 nage libre, Paul Mounier finaliste B sur 50, 100 et 200m dos.

**5 - Elections au conseil d'administration - conditions de vote : art.9 des statuts du 20/05/2019**

Il est fait appel à candidature. Aucune candidature spontanée n'est déclarée.

La liste complète des candidats est affichée. Le président annonce que chaque membre va pouvoir procéder au vote à bulletin secret. Pour le respect des mesures de distanciations, les membres devront se rendre chacun leur tour, individuellement au bureau de vote.

Enveloppes, bulletins, isoloir, gel hydro alcoolique sont à disposition. Des volontaires assurent le dépouillement.

A l'issue du dépouillement par les scrutateurs, le Président annonce les résultats :

6. Nombre de présents ou représentés : 71
7. Nombre de votes exprimés : 69
8. Nombre de votes nuls : 2

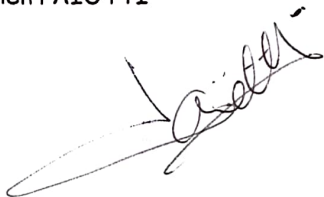
Sont déclarés élus au Conseil d'Administration :

Nom des candidats	Nombre de voix obtenus
GIRAUD Stéphanie	69
JOHNSTONE Sarah	69
POUCET Philippe	69
PIET Samantha	67
YAGOUBI Med	69

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture l'assemblée générale à 19h.

Compte rendu établi le 19 janvier 2022, à Bergerac

Le Président,  
Julien PAIOTTI



La secrétaire de séance,  
Martine SANCHEZ



**Compte de résultat - CNB - saison 2020-2021**

<b>CHARGES</b>	<b>MONTANT (euros)</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>MONTANT (euros)</b>
<b>60-Achat</b>	<b>1 228,80</b>	<b>70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>33,65</b>
Achats d'études et de prestations de services	0	Prestation de services	0
Achats non stockés de matières et de fournitures	0	Vente de marchandises	33,65
Fournitures non stockables (eau, énergie)	262,84	Produits des activités annexes	0
Fourniture d'entretien et de petit équipement	397,96		
Autres fournitures	568		
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>1 476,49</b>	<b>74- Subventions d exploitation</b>	<b>26 493,52</b>
Sous traitance générale	0	Etat: ANS, ARS, ...	0
Locations	209	Région(s):	0
Entretien et réparation	76	Département(s):	2 790,00
Assurance	1 191,49		
Documentation	0		
Divers	0		
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>2 607,29</b>		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0	Commune(s):	19 002,00
Publicité, publication	0	subvention communauté de communes et agglomération	0
Déplacements, missions	1 944,90		
Frais postaux et de télécommunications	486,39	Organismes sociaux (à détailler):	1 360,00
Services bancaires, autres	176		
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>0</b>	Fédération	0
Impôts et taxes sur rémunération	0	Fonds européens	0
Autres impôts et taxes	0	ASP	3 341,52
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>41 870,10</b>	Autres recettes (précisez)	0
Rémunération des personnels	41 405,06		
Charges sociales	290,04	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>31 094,64</b>
Autres charges de personnel	175	Dont cotisations	30 111,07
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>7 160,80</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>18,06</b>
<b>66- Charges financières</b>	<b>0</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>0</b>
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	<b>9 016,10</b>	<b>78 Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>0</b>
<b>68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)</b>	<b>0</b>	<b>79 - transfert de charges</b>	<b>7 583,38</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>63 359,58</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>65 223,25</b>
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>0</b>
Secours en nature	0	Dons en nature	0
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0	Prestations en nature	0
Personnel bénévole	0	Bénévolat	0
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>63 359,58</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>65 223,25</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>1 863,67</b>		

Approuvé en assemblée générale le 15/10/2022.

J. Paoletti  N. Benke 

M. Sanchez 